

Vos questions

Est-ce payant ?

Il n'y a ni cotisation ni frais d'inscription pour assister aux réunions. Les membres peuvent verser des contributions volontaires car chaque groupe subvient à ses propres besoins et refuse les contributions de l'extérieur.

Dois-je prendre rendez-vous ou m'inscrire ?

Non, aucun contact préalable n'est nécessaire pour assister aux réunions de l'association Al-Anon/Alateen ou Alateen.

Chacun peut participer aux réunions qu'il souhaite, quand il le souhaite ou suivant sa disponibilité.

Dois-je donner mon nom ?

Non, l'anonymat est un principe essentiel dans nos groupes, il protège votre vie privée.

Et si je rencontre quelqu'un que je connais ?

Il n'y a pas lieu de s'inquiéter car les membres de l'association s'engagent à **respecter l'anonymat et la confidentialité**. Si vous rencontrez un membre de l'association Al-Anon/Alateen dans un lieu public, celui-ci respectera votre anonymat.

Et si la toxicomanie d'une autre personne m'inquiète ?

Selon un sondage Al-Anon, une personne sur trois a participé à une réunion de l'association Al-Anon/Alateen pour la première fois à cause de la toxicomanie d'un ami ou d'un parent. Mais après avoir participé aux réunions pendant un certain temps et en avoir appris un peu plus sur l'alcoolisme et ses conséquences, presque neuf personnes sur dix ont réalisé que l'abus d'alcool était aussi un élément du problème.

Comment l'association Al-Anon/Alateen peut-elle m'aider ?

Les nouveaux venus découvrent qu'ils ne sont pas seuls. Ils trouvent de l'espoir et de l'aide lorsqu'ils rencontrent d'autres personnes qui ont fait l'expérience de sentiments de peur et de frustrations similaires. Cet échange entre personnes partageant des expériences semblables les aide à découvrir qu'ils ont de nouveaux choix et qu'il y a d'autres façons de penser pour faire face aux conséquences de l'abus d'alcool. Ils n'échangent pas de conseils ou de directives particulières.



Avez-vous un site internet ?

Oui, <http://al-anon-alateen.fr/>

Le site vous indique les lieux des réunions et vous donne des renseignements sur le fonctionnement de l'association.

Existe-t-il des réunions en ligne ou par Internet quand on habite loin d'une ville ou de la France ?

Oui, les groupes Al-Anon/Alateen on-line sont ouverts à n'importe quelle personne dans le monde qui remplit les conditions pour être membre Al-Anon/Alateen et qui pratique le français. Les réunions sont strictement réservées aux membres du groupe. Ces groupes que l'on dit des groupes « mails » fonctionnent par des échanges de courriel. Lorsque vous allez sur le site, vous n'avez qu'à cliquer sur **« Rejoindre ce groupe »** et suivre les directives.